

**Extrait de : Combessie, J. (2007). II. L'entretien semi-directif. Dans : Jean-Claude Combessie éd., *La méthode en sociologie* (pp. 24-32). Paris: La Découverte.**

Parmi les diverses formes possibles de collecte d'informations orales, le sociologue accorde une importance particulière à l'*entretien semi-directif*, nommé aussi *entretien centré* ; il préfère ces appellations à celle d'entretien non directif dans la mesure où il choisit et annonce au préalable le thème ou les thèmes et dispose d'un guide d'entretien.

## **Conduite**

---

### **Le guide d'entretien**

Comme le plan et la grille d'observation, le guide d'entretien est un *mémento* (un *pense-bête*). Il est rédigé avant l'entretien et comporte la liste des thèmes ou des aspects du thème qui devront avoir été abordés avant la fin de l'entretien. Comme tout mémento, il doit être facilement et rapidement consultable : détaillé et précis mais avec des notations brèves et claires (mots clefs ; phrases nominales...). L'ordre des thèmes de la liste est construit pour préfigurer un déroulement possible de l'entretien, une logique probable des enchaînements. Mais la liste n'a pas pour objectif de déterminer ces enchaînements ni la formulation des questions en cours d'entretien (seuls les mots clefs peuvent être repris) : l'entretien doit suivre sa dynamique propre.

Le guide évolue : à partir des premiers entretiens exploratoires, le chercheur intègre de nouveaux aspects et élabore un guide plus précis, plus détaillé. Il devra, à un moment, le tenir pour définitif : un sentiment de redondance peut décider de ce moment quand les derniers entretiens confirment la pertinence du guide sans suggérer d'orientations ou de questions nouvelles. L'objectif est alors d'obtenir des entretiens de contenu homogène où tous les points prévus seront abordés. Des entretiens complémentaires avec les premières personnes interrogées deviennent nécessaires pour homogénéiser les contenus : d'où l'importance de s'assurer, au terme d'un entretien, la possibilité d'une nouvelle entrevue.

### **Annonce et questions tremplins**

L'annonce est la présentation et l'entrée en matière. Il s'agit de présenter en quelques mots l'essentiel de la recherche : se présenter soi-même, présenter la personne ou l'organisme responsable de la recherche, le thème ou les thèmes sur le(s)quel(s) celle-ci sera centrée.

« Je suis chargé par l'Office régional de santé de faire une enquête sur les maladies ou les troubles de santé des enfants de moins de deux ans. Accepteriez-vous de me parler de votre enfant ? »

Cette annonce initiale suffit parfois à amorcer l'entretien : la personne interrogée entre dans le sujet, parle d'abondance et assure d'emblée la dynamique de l'entretien. Mais parfois une ou plusieurs *questions tremplins* sont nécessaires pour créer cette dynamique.

Exemple (suite) : « Pourriez-vous me parler d'abord de sa naissance ? Elle s'est bien passée ?... »

## Relances

Une fois la dynamique amorcée, la tâche du sociologue est de l'entretenir en favorisant une « expression confiante ». Son mode d'intervention caractéristique est la *relance*, terme générique qui désigne la manière de reprendre « en écho » (mais avec bien des nuances, nous allons le voir) les propos mêmes de son interlocuteur : « entrer » dans ses énoncés et dans leur logique est un mode de connaissance ; c'est aussi l'encourager à les développer, à aller plus avant dans son récit, à en préciser des aspects. On a pu dire que conduire un entretien était à la fois un métier et un art : la meilleure conduite s'élabore le plus souvent comme spontanément, sur la base des savoir-faire acquis et en se laissant guider par la dynamique de l'entretien. Faire des relances s'apprend, le plus souvent par la pratique même, mais aussi par analyse rétrospective de la conduite des entretiens réalisés, analyse menée par l'enquêteur lui-même ou, mieux encore, à plusieurs.

Les relances au sens le plus strict sont la répétition par l'enquêteur d'une partie (un mot, un élément de phrase, une phrase) de ce qui vient d'être dit. Cette répétition manifeste l'attention et l'intérêt de l'enquêteur et suscite des précisions supplémentaires, des confirmations ou des reformulations : elle a fonction d'encouragement : « C'est donc la visite du médecin qui vous a fait découvrir qu'elle avait une otite ? » « Ainsi, c'est la première fois que vous y alliez ? » « Ah bon, c'est votre... qui... ? »

Lorsque la relance rapproche des propos tenus à quelque temps d'intervalle, elle a souvent pour effet d'inciter l'interlocuteur à faire un retour réflexif sur ce qu'il vient de dire : à argumenter sa prise de position, à l'affirmer plus nettement ou à la nuancer, à se situer par rapport à ce qui lui apparaît comme une convergence ou une contradiction possible de ses propos.

Une relance peut aussi viser à orienter l'entretien dans une autre direction : lorsqu'il lui semble qu'un thème a été épuisé, le sociologue reprend dans ce qui vient d'être dit un propos susceptible d'amorcer le développement d'un thème nouveau.

Parfois, on nomme aussi relance une intervention du sociologue qui, au lieu de reprendre littéralement les propos tenus, les reformule et propose une autre façon possible de dire ce qui vient d'être énoncé : « Vous avez dit..., diriez-vous alors que... ? » « Vous pensez donc que c'est par hasard que... ? »

Cette reformulation, traduction et donc interprétation des propos tenus, invite l'interlocuteur à se situer par rapport à elle. Elle doit éviter les « effets d'imposition » : les termes abstraits, érudits, la « langue de bois » de milieux professionnels étrangers à l'interlocuteur... ; celui-ci doit pouvoir conserver vis-à-vis d'elle une distance critique et une liberté suffisante pour se situer. D'une part, son but est de solliciter un retour réflexif, des éclaircissements, des précisions. D'autre part, elle peut avoir pour fonction de préparer un questionnaire : le « donc vous diriez que... » ou le « mais alors pensez-vous que... » permettent au sociologue de s'assurer que sous l'énoncé qu'il propose – et qui sera peut-être celui du questionnaire – son interlocuteur et lui mettent bien le même sens.

## En vue de nouvelles rencontres

« Pourrai-je vous rencontrer à nouveau ? » : telle est la question à poser à la fin de tout entretien pour faciliter une nouvelle rencontre et pouvoir compléter ou préciser ultérieurement les informations recueillies.

Si, par ailleurs, un échantillon n'a pas été déterminé à l'avance, il peut être très utile de demander à l'interlocuteur quelles personnes pourraient, à sa connaissance, être importantes à rencontrer en vue d'un entretien sur les mêmes thèmes. Particulièrement pertinente en phase exploratoire, cette demande traite l'enquêté en informateur possible.

## **Prendre des notes, enregistrer**

L'entretien semi-directif est systématiquement enregistré (sauf impossibilité matérielle ou refus de l'enregistrement). Mais la prise de notes pendant l'entretien est utile pour faciliter la mémorisation des points les plus importants, que ce soit en vue des relances ou pour faciliter la localisation de tel ou tel thème lorsqu'on veut écouter l'enregistrement. Elle est en outre une manifestation supplémentaire de l'intérêt qu'on porte à l'entretien (et une garantie contre d'éventuelles défaillances de l'enregistrement).

Condition de la qualité de l'analyse, l'enregistrement sera retranscrit le plus complètement et avec le plus de précision possible, non seulement de façon littérale, mais avec indication des hésitations, des silences, des rires... : les façons de dire peuvent être aussi importantes que le contenu des propos. Une retranscription précise, fidèle et exhaustive est particulièrement importante pour les premiers entretiens : elle est une condition de la qualité de l'analyse qui doit être menée rapidement pour conforter ou transformer le guide d'entretien.

## **L'entretien recentré et la retouche**

Dans les interactions de la vie quotidienne issues des situations d'observation prolongée et/ou d'une interconnaissance préalable, des conversations peuvent donner à entendre des informations, récits, sentiments ou représentations qui intéressent la recherche et ne sont ni enregistrés ni notés sur le vif. C'est parfois au terme de plusieurs conversations « à bâtons rompus » et/ou à l'occasion d'événements particuliers qu'apparaît leur importance ou qu'ils se dévoilent. Dans la logique des histoires de vie ou, plus généralement encore, des entretiens suivis et répétés avec les mêmes personnes, il y a également émergence de rapprochements nouveaux et de questions imprévues. Le sociologue peut alors demander à la personne qui a déjà parlé (raconté, confié...) si elle accepte le principe d'un entretien enregistré centré sur tel (ou tels) thème(s) qui a (ont) déjà été discuté(s).

Ce recentrage d'une information diffuse, déjà donnée mais autrement, conduit souvent à des entretiens particulièrement riches [Sayad, 1991] qui ont parfois une visée plus exploratoire (le thème est nouveau), parfois – et de façon plus manifeste encore – une fonction de synthèse, de « mise au point », « mise au net » et « mise en forme ».

Cette « mise en forme » peut aussi lever la contradiction ou du moins résoudre en partie la difficulté devant laquelle se trouve le sociologue au moment de publier les entretiens et histoires de vie : les publiera-t-il avec toutes les hésitations, les répétitions, les ruptures syntaxiques, les « fautes » qui ont été enregistrées et retranscrites ? Souvent pratiquée, la « retouche » procède parfois d'un principe ou du moins d'un désir d'esthétisation du texte : « En préparant la publication des interviews, j'ai éliminé mes questions et choisi, arrangé et organisé les matériaux pour en faire des récits cohérents. Si l'on partage l'opinion de Henry James selon laquelle la vie est toute inclusion et confusion tandis que l'art est discrimination

et sélection, eh bien, ces récits appartiennent à la fois à l'art et à la vie » [Lewis, 1961]. Plus souvent certes, il s'agit de « protéger » l'image de la personne interrogée, en donnant une forme plus « écrite » à l'entretien oral qu'on publie (l'oralité a des règles de bon usage qui diffèrent de celles de l'écrit...). Cependant, même socialement et éthiquement fondé, le statut de la retouche n'a pas de légitimité scientifique assurée.

## **L'art de l'entretien**

L'analyse rétrospective des entretiens manifeste que chaque enquêteur a son « style » de conduite d'entretien. Le recours au guide tend à homogénéiser les styles, mais il ne les annule pas. Ceux-ci relèvent d'un savoir pratique incorporé et des propriétés sociales singulières de l'enquêteur et de l'enquêté. La conduite (et le contenu) de l'entretien porte(nt) la marque des relations d'âge, de sexe, de niveau d'instruction, des origines sociales et ethniques, des trajectoires. Les variations qui en sont le produit sont des objets d'étude pour le sociologue ; des objets notamment pour sa socio-analyse. Prendre, à travers les entretiens effectués, conscience de son style de conduite et de ce qu'on y engage inconsciemment est un des modes d'apprentissage les plus sûrs pour la conduite des entretiens, apprentissage facilité par la conduite d'entretiens à plusieurs et par une analyse comparée avec des entretiens réalisés par d'autres.

## **Histoires de vie**

---

### **Un entretien approfondi**

On désigne sous ce nom des entretiens à visée plus large et exhaustive (raconter une vie) que l'entretien semi-directif : « Au cours de nos entrevues, j'ai posé des centaines de questions à Manuel, à Roberto, Consuelo, Marta et Jesus Sanchez. [...] J'ai tenté de parcourir systématiquement une vaste série de sujets : leurs souvenirs les plus lointains, leurs rêves, leurs espoirs, leurs craintes, leurs joies, leurs souffrances ; leur travail ; leurs relations avec leurs amis, leur famille, leurs patrons ; leur vie sexuelle ; leur conception de la justice, de la religion et de la politique ; leurs connaissances en géographie et en histoire ; bref, leur vision du monde » [Lewis, 1961].

La méthode de conduite en est globalement la même que dans l'entretien semi-directif, mais à beaucoup plus long terme. Chaque entretien est plus spécifiquement centré sur un thème ou sur un moment de la « vie », mais les associations, les interférences entre thèmes et moments sont plus nombreuses, du fait même de la personne qui raconte et/ou parce que les relances du sociologue sont orientées par des informations plus diverses (« Hier, vous disiez que... »). Les retours sur un même sujet sont fréquents : la conduite de l'entretien, coupée de temps de réflexion sur ce qui a été dit et sur l'orientation de l'entretien suivant, développe une explicitation et engage des analyses rétrospectives plus poussées [Peneff, 1990]. Plus encore que dans un entretien semi-directif, la prise de notes est nécessaire.

### **Statut pour la recherche**

Les sociologues et anthropologues américains distinguent les récits de vie (*life story*), récits autobiographiques enregistrés, des histoires de vie (*life history*) qui complètent (et contrôlent) les récits autobiographiques par des témoignages de proches et des recherches de type

documentaire. Leur statut pour la recherche peut être très différent selon qu'on donne plus d'importance à l'une ou l'autre de ces visées, selon aussi que ces histoires apparaissent comme des cas au sein d'une recherche qui les déborde ou qu'elles tendent à être traitées pour elles-mêmes.

Dans une histoire de vie, il s'agit toujours de faire entendre la parole des personnes interrogées, de proposer au lecteur une « tranche de vie » au plus près du quotidien de populations qu'il connaît mal. Ce « témoignage », de fait, met le plus souvent en scène des classes populaires, des situations de pauvreté et de misère, des groupes dominés auxquels le sociologue « donne la parole ». La méthode s'en trouve socialement connotée. Elle est ainsi, plus qu'une autre peut-être, porteuse d'une intention éthique (donner la parole à ceux qui ne l'ont pas) et à ce titre valorisée [Bertaux, 1980]. « Donnant à connaître » des groupes mal connus, elle a souvent la valeur documentaire et émotionnelle d'un témoignage « inédit », et risque, par là même, de faire oublier la vocation scientifique de la recherche : « Ne serait-elle pas seulement une de ces techniques auxquelles on recourt faute de disposer d'autres ressources, et afin de compenser l'indigence de l'objet et, du même coup, l'indigence de la science de l'objet [...] ? » [Sayad, 1991].

Contre cette tendance, les sociologues rappellent le plus souvent qu'il importe de situer le témoignage par rapport à d'autres témoignages et plus largement à d'autres informations. Il s'agit d'abord de le « vérifier » par recoupements avec d'autres entretiens passés auprès de proches ou de familiers : « Les différentes versions données d'un même incident par les divers membres de la famille sont un moyen de vérification interne quant à la véracité et à la validité de la plupart des faits et contrebalancent ainsi une partie du caractère subjectif inhérent à une autobiographie unilatérale » [Lewis, 1961].

Parfois, l'histoire de vie n'est qu'un des éléments d'une recherche associant des sources et des méthodes d'enquête différentes : « Le sociologue qui recueille une biographie prend des dispositions pour s'assurer qu'elle traitera de toutes les choses que nous voulons connaître, qu'aucun événement important ne sera négligé, que les faits présentés comme authentiques cadreront avec les autres témoignages disponibles, et que les interprétations du narrateur seront données correctement » [Becker, 1966]. Consacré à l'étude de l'« intégration » des immigrants polonais aux États-Unis, le très gros travail de Thomas et Znaniecki [1958] présente une longue autobiographie (Wladeck), mais aussi l'analyse de nombreux documents, comptes rendus d'associations américano-polonaises, lettres personnelles, archives...

Un traitement sociologique plus abouti des histoires de vie les constitue en « études de cas » : leur analyse prend sens dans une problématique d'ensemble. L'école de Chicago a produit beaucoup de biographies mais comme autant d'éléments de comparaison dans le cadre d'une recherche plus vaste sur la ville et ses transformations : « Les études réalisaient partiellement une mosaïque détaillée et de grande complexité, dont la ville elle-même était le sujet, et le "cas" pouvait servir à tester une grande variété de théories et à mettre en relation, quoique de manière imparfaite, une foule de phénomènes apparemment distincts » [Becker, 1966]. Bourdieu [1986] critique vivement l'« illusion biographique » qui porterait à donner sens à une information non située, à l'instar du récit d'un voyage dans une rame de métro qui ne se préoccuperait pas d'établir la « carte des lignes de métro ».

L'accès à Internet ouvre aussi un nouvel espace éditorial et permet un échange rapide et suivi de correspondances (courriels) entre partenaires distants. Que l'objectif d'une *publication papier* (ouvrage, article) soit au principe de ces échanges ou, cas le plus fréquent, se précise au fil d'une correspondance et/ou de rencontres, il en renouvelle le genre. Décidée en commun, associant le nom du sociologue à celui de son correspondant, la *publication*

*papier* d'une autobiographie est assortie du rappel et de l'analyse de sa constitution. Qu'elle procède d'un journal en ligne [Marpsat et Vanderburg, 2004] ou d'une correspondance personnelle [Amrani et Beaud, 2004], l'autobiographie est mise en perspective par rapport à d'autres trajectoires pour en esquisser ou en développer plus largement les analogies et les spécificités : trajectoires d'autres auteurs de blogs autobiographiques, trajectoires d'autres *homeless* [Marpsat et Vanderburg], trajectoires d'enfants d'immigrés ayant grandi dans les « cités » des années 1980-1990 [Amrani et Beaud], etc.

## L'entretien de groupe

---

L'entretien de groupe remplace le face-à-face par un groupe de discussion. Il a un enjeu théorique. Il s'agit de recueillir une « parole collective », produite dans une interaction de groupe. L'importance de l'enjeu a été soulignée notamment pour les classes populaires et tout groupe particulièrement dominé, stigmatisé ou inférieur : « La parole, assimilée à une prise de responsabilité, paraît d'autant plus redoutable aux vieillards qu'ils s'éprouvent en situation d'infériorité. En outre, les personnes peu instruites répugnent à parler devant le magnétophone » [Schulmann, 1980].

La conduite d'un entretien de groupe est complexe, son déroulement manifeste une dynamique évolutive faite de censures, tout particulièrement en début d'entretien, de confrontations, de prises de position négociées, péremptoires parfois, tâtonnantes plus souvent. À travers bien des hésitations, cette dynamique tente de déboucher sur la production d'une « vérité » commune ajustée à la composition du groupe et à la conjoncture.

Le plus souvent, le groupe préexiste en tant que tel à l'entretien. Il peut s'agir d'un groupe familial, professionnel ou, plus généralement, de personnes ayant vécu les mêmes événements importants : « Situations souvent inhibitrices ("choses" qu'il ne faut pas dire devant les enfants, devant la femme ou devant le patron). Chacun craint le contrôle des autres. [...] Par contre, on y saisit précisément sur le vif les phénomènes que l'informateur, seul, ne penserait pas à indiquer, ou dont il n'a pas toujours conscience, en particulier ces tabous, ces interdits. D'autre part, il se produit, malgré cette inhibition ou celle-ci étant résolue, une émulation, des rebondissements, des déclenchements de la mémoire, des recoupements du dire de l'un par les autres, qui permettent à la fois de vérifier l'unanimité ou son absence et d'atteindre à une "vérité" commune après hésitations » [Maget, 1953].

« Les deux époux semblent souvent vouloir discuter comme par-dessus ma tête. Le plus souvent l'opposition entre eux demeure vive. [...] »

« En fait ce qui me frappe ici, c'est que les interlocuteurs n'essayent pas de se disputer pour avoir le dernier mot, qui triomphera de l'autre dans une logique de débat intellectuel : ils ne discutent pas, par exemple, sur le point de savoir quel est le sens général des transformations qui se développent dans l'usine. Assez vite, ils laissent le débat en suspens, comme s'il n'avait guère d'importance... »

« Ce qui leur paraît important, c'est par contre d'essayer de me faire comprendre, à moi l'"étranger" (qu'ils ne reverront pas, mais qui ai manifesté de l'intérêt pour leurs "problèmes"...), que la "réalité" du travail dans un atelier de fabrication est très différente de celle que présente le discours officiel [...]. Ce qu'ils veulent aussi me signifier, c'est qu'ils se battent en quelque sorte le dos au mur » [Pialoux, 1995]. »

Le groupe peut aussi être de type expérimental, réuni pour la circonstance sur une autre base que l'interconnaissance, en vue d'une discussion qui le concerne en tant que groupe dans sa

diversité. Il tend toutefois à être constitué à partir de critères qui assurent (sous le rapport de la catégorie socioprofessionnelle, de la trajectoire scolaire, de l'âge, du sexe...) une homogénéité sociale suffisante pour que la discussion, ses thèmes et son déroulement puissent être référés à une position et à une condition sociale globalement identifiables et différentes de celles des autres groupes de discussion.